

TRÉMEHEUC

n°40 - juin 2018

Délibérations du vendredi 8 juin 2018

Cession des portions de chemins ruraux après enquête publique

Monsieur le Maire de Trémeheuc a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, du mercredi 14 mars 2018 à 10h00 au mercredi 4 avril 2018 à 16h00, relative à l'aliénation de 5 portions de chemins ruraux situées aux lieux-dits La Bellenais, Le Rocher Mazier et Pierre Fendue.

Le Commissaire-enquêteur a, dans ses conclusions, émis un avis favorable à l'aliénation de ces portions de chemins. Le Conseil Municipal a pris en compte cet avis et acté la cession de ces terrains aux demandeurs.

Réaménagement du logement au 6, rue du Taillis

Monsieur le Maire a proposé le réaménagement du logement au 6, rue du Taillis ; plus précisément le remplacement de l'évier et du meuble de la cuisine et le remplacement de la baignoire et du lavabo de la salle d'eau par de nouveaux ensembles.

Les élus ont validé cette proposition et la SARL Greslé (Bazouges-la-Pérouse) a été retenue pour la réalisation des travaux qui s'élèvent à 3940.00 € HT.

Vente de l'ancien véhicule communal et de sa remorque

Suite à l'acquisition de la voiture électrique en avril, les élus ont décidé de vendre l'ancien véhicule communal et sa remorque. Le Renault Express s'en est allé pour 1036.00 € dans le Calvados, chez un particulier. La remorque a pris, quant à elle, la destination du Morbihan, pour 635.00 €, chez un particulier également.

Mise en accessibilité de la Mairie - Phase Avant-Projet Sommaire

Suite à la sélection du cabinet d'architectes Atelier L2 (Rennes) pour la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de mise en accessibilité-restructuration de la mairie, une première réunion s'est tenue le 24 avril pour le lancement de l'opération. Les modalités de travail entre le cabinet d'architectes et la municipalité ont été définies. Le planning suivant a été retenu : démarrage de la mission en mai, réalisation des phases Avant-Projet Sommaire (APS), Avant-Projet Définitif (APD), Projet (PRO) et constitution du dossier de subvention au moment de la phase PRO en décembre. L'étude de faisabilité, réalisée fin 2017, a aussi été réinterrogée. Une nouvelle réunion s'est tenue le 7 juin pour concrétiser la phase APS. Les plans revus et détaillés du projet y ont été présentés.

Lors de ces réunions, il a aussi été rappelé la nécessité de faire appel à un bureau de contrôle technique, un coordonnateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS) et un diagnostiqueur immobilier (amiante, plomb...). Monsieur le Maire a choisi l'Apave (Rennes) pour la réalisation de ces prestations.

Lors du Conseil Municipal, les élus ont acté l'état d'avancement du projet de mise en accessibilité-restructuration de la mairie en phase APS et émit plusieurs remarques à prendre en compte.

Coordonnées

✉ 4, rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
☎ 02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30
Le vendredi :
De 10h00 à 12h30

Tarifs de la salle communale

175 € la journée
260 € avec le lendemain
Chauffage : 37 € la journée
59 € les deux jours

Toutes les délibérations du Conseil Municipal sont à retrouver sur le site internet de la commune.

Actualité du Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes n'organisera pas d'activités en juillet et en août. Les après-midis « animation » reprendront le jeudi 20 septembre.

Les randonnées sont quant à elles maintenues cet été, les mardis et les vendredis après-midis, avec départ à 14h du bourg.

Dates à retenir pour les manifestations de fin d'année du Comité des fêtes :

- 13 septembre : sortie sur la presqu'île de Rhuys et la rivière d'Auray
- 27 octobre : jambon à l'os avec soirée dansante
- 9 décembre : Marché de Noël avec son spectacle
- 31 décembre : Réveillon du jour de l'An

Pour plus de renseignements, contactez M. Serge DENIS au 02.99.73.18.25 ou M. Daniel GAUTIER au 02.99.73.17.83.



Très belle journée pour la sortie pique-nique et randonnée à Saint-Suliac

**La Mairie de Trémeheuc sera fermée
du 20 août au 4 septembre, inclus**

Vous retrouverez la prochaine lettre d'informations début octobre.

***Les élus vous souhaitent à tous
un très bon été !***

Les beaux jours sont de retour ...et les bruits aussi

Les beaux jours sont de retour et le bruit des tondeuses à gazon et autres taille-haies se font entendre à nouveau. Cependant, ce type de bruit et autres bruits de voisinage sont réglementés. Selon un décret de 2006 :

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Appel au civisme de chacun, merci de tenir compte de cette disposition et d'agir en bonne intelligence pour le bien-être de tous !

Broyage d'accotements

Le service voirie de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique effectuera le broyage d'accotements sur Trémeheuc le jeudi 19 juillet 2018 toute la journée.

SMICTOM

Collecte des sacs jaunes
les lundis soirs
des semaines impaires

Collecte des ordures ménagères
tous les mercredis soirs

Rappel : Les ordures ménagères déposées dans les conteneurs doivent être mises dans des sacs poubelles. Merci de respecter cette consigne et ces lieux collectifs.